

# Défense Nationale : les caisses sont vides !



Depuis le 12 octobre, les caisses du Ministère de la Défense sont vides. Bercy et son ministre Michel Sapin ont refusé une rallonge budgétaire au Ministre des Armées, Papy Le Drian. Une situation critique que la France n'avait pas connue depuis la retraite de Russie de Napoléon en 1812. L'un des plus hauts responsables militaires Français, le délégué général pour l'armement Laurent Collet-Billon, a supplié les députés de la Commission de la défense nationale et des forces armées le dégel des 1,858 milliard d'euros en crédits de paiement bloqués par Michel Sapin à Bercy, soit « 18% de la ressource ».

Alors que les engagements militaires Français n'ont jamais été aussi nombreux depuis l'époque des guerres coloniales. le Ministre de la Défense, Papy le Drian, proche de François Hollande, s'est vu « couper les bourses » par son collègue Sapin. Transformé en « eunuque des armées », il ne peut plus régler la moindre facture. Pourra-t-il faire face aux

prochaines soldes des militaires engagés dans l'opération Sentinelle (10.000 soldats), ou encore au Sahel pour l'opération Barkhane (3.500 soldats) ou encore plus récemment en Syrie, en Libye et en Irak ?

Le pot aux roses a été dévoilé lors d'une audition du délégué général de l'armement Collet-Billon devant les députés de la commission de la Défense, dont le député du Rhône Philippe Meunier est un membre assidu. Puis, l'info, a fuité le 26 octobre sur le site de l'Union nationale des parachutistes, probablement suite à des indiscretions d'officiers membres du cabinet militaire de Papy Le Drian.

Avec la franchise qui le caractérise, le délégué général pour l'armement Laurent Collet-Billon a martelé devant les parlementaires, dont certains sont devenus très pâles, alors qu'ils sont classifiés « roses » : « Le niveau sans précédent de ces gels de crédits conduit aujourd'hui même à une rupture de paiement, c'est-à-dire que depuis ce matin, les demandes de paiement que nous émettons vers le comptable ne sont plus couvertes en crédits de paiement... Je compte sur la représentation nationale pour nous aider à obtenir de Bercy le dégel de la réserve. »

### **Près de deux milliards d'euros gelés**

La Défense a dû composer avec plusieurs gels de paiement. Au total 1,858 milliard d'euros en crédits de paiement ont été bloqués, soit « 18% de la ressource ». Parmi lesquels, « 800 millions d'euros » issus de la réserve de précaution du programme pour l'année 2016. Ainsi que 590 millions d'euros, « ouverts par la loi de finances rectificative de décembre 2015 en 2016 » mais gelés « au printemps dernier », précise Laurent Collet-Billon.

Selon ce haut responsable militaire, « 470 millions d'euros peuvent être ajoutés à cette somme ». Selon le délégué général pour l'armement, cela correspond à un « surgel supplémentaire

(...) au titre de la contribution de la mission Défense au financement d'un projet en faveur de l'emploi ». On croit rêver ! Le Ministère de la Défense en cessation de paiement, alors que tous les dirigeants socialistes, relayés par les médias à la solde du pouvoir nous matraquent, jour après jour, « avec l'effort de guerre du gouvernement pour anéantir Daech ». Les dirigeants de l'état islamique vont se « taper le cul par terre de rire » à l'annonce de cette « déconfiture » du gouvernement Français. Incapable de financer l'effort de guerre. Incapable de soutenir nos militaires au feu !

Le délégué général de l'armement a réclamé auprès de la Commission de la défense nationale et des forces armées, le dégel de ces fonds en extrême urgence. « Si tous les gels étaient levés, le report de charges dépasserait légèrement 1,3 milliard d'euros en 2016", précise Laurent Collet-Billon. Si ce n'était pas le cas, le montant s'élèverait à 3,2 milliards d'euros. ».



Une bonne nouvelle pour « Mamie Le Drian », la discrète épouse du ministre de la Défense, qui continue de vivre au fin fond de la Bretagne. Son septuagénaire de mari étant payé directement par Bercy, et non par le Ministère de la Défense Nationale, Papy Le Drian continue et continuera de percevoir ses 12 176 euros mensuels. Elle pourra donc continuer à aller acheter des victuailles, du saumon fumé, des fruits et légumes, dans les enseignes de Michel Edouard Leclerc. Sans recourir aux « restos du cœur » de Bretagne !

Pas belle la vie ?

**Francis GRUZELLE**

**Carte de Presse 55411**

**Lire aussi ces articles qui constituent un complément d'information :**

<http://ripostelaique.com/ardeche-le-maire-dannonay-interdit-li-slamiste-integrisme-omar-erkat.html>

<http://ripostelaique.com/exclusif-orphelinats-galere-de-noel-enfants-places.html>

<http://ripostelaique.com/migrants-lardeche-francis-gruzelle-de-nonce-mensonges-de-letat.html>

<http://ripostelaique.com/exclusif-la-mort-en-direct-de-reem-hassan-assassinee-par-daech-trahie-par-la-france-et-les-usa.html>

<http://ripostelaique.com/insecticides-degelee-royal-foll.html>

<http://ripostelaique.com/presidentielles-2017-fn-carottes-cuites.html>